

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 30 01 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ
M^{me} LE GALL
M. ROUAULT
M^{me} LEFEBVRE-BERTIN
M. BOUFFORT
M. GARNIER
M^{me} BOISNARD
M. AUBERT
M^{me} MASSART
M. TRUBERT
M^{me} KHAN
M. MOKHTARI
M. BABOU
M^{me} LOCHOU-REGNARD
M. PHILOUX
M. CHAIZE
M^{me} HERCEG-GALESNE
M^{me} DANIELOU
M^{me} PAIMPARAY-KANY
M^{me} BRICE
M^{me} LEVENÉ
M. PAUGAM
M. LEMARCHAND
M^{me} BATAILLE
M. LUCET
M. PERRUDIN
Mme QUEMENER
M. GAISLIN
M. BAILLY

Date de convocation : 23/01/2024

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 25

Quorum réuni

Étaient excusés :

M. CORVOL a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.
M^{me} SIMONESSA a donné pouvoir à Mme QUEMENER.

Étaient absents :

Mme CABANIS.
Mme MAUGEAIS.
M. TRUBERT jusqu'à 20h40.
M^{me} DANIELOU jusqu'à 20h36.
M. LEMARCHAND jusqu'à 20h37.
M^{me} BATAILLE jusqu'à 20h32.

Secrétaire de séance :

M. PAUGAM.



26/04 - 30 janvier 2024

Ressources humaines - Tableau des effectif mise à jour LDG – Filières culturelle et technique.

Le rapporteur,

- explique que les services proposés au public au sein de la médiathèque vont évoluer à la mise en service de l'équipement rénové et agrandi. Afin d'assurer ses missions en lien avec l'amplitude horaire d'ouverture de l'équipement, il y a lieu de créer un poste pérenne conformément à ses LDG. Le recrutement interviendra au dernier trimestre 2024.
- explique que le service Espaces verts du Pôle Cadre de Vie a besoin de la création d'un poste permanent afin d'assurer les missions d'entretien supplémentaires liées à l'extension du périmètre des espaces verts (intégration d'espaces public des ZAC Beausoleil et multisites). Le recrutement interviendra au troisième trimestre 2024.
- propose de mettre à jour le tableau des effectifs sur emplois permanents en cohérence avec les grades à prévoir au préalable sur les postes à créer dans les services pour 2024 :
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine, sur emploi permanent, à temps complet, 35/35^{ème}
 - 1 postes d'adjoint technique territorial, sur emploi permanent, à temps complet, 35/35^{ème}

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la Transformation de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 87-1107 du 30 décembre 1987 modifié, portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégories C ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emplois de la fonction publique territoriale

Vu les Lignes directrices de gestion de Pacé mise à jour en 2024 ;

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 17 janvier 2024.

Considérant l'avis favorable de la commission Administration générale et système d'information du 16 janvier 2024 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE :

la mise à jour du tableau des effectifs sur emplois permanents en cohérence avec les grades à prévoir au préalable sur les postes proposés dans les services.

CRÉE :

- 1 poste d'adjoint du patrimoine, sur emploi permanent, à temps complet, 35/35^{ème}
- 1 postes d'adjoint technique territorial, sur emploi permanent, à temps complet, 35/35^{ème}

APPROUVE :

l'inscription au budget les crédits nécessaires à la rémunération des agents recrutés ;

AUTORISE :

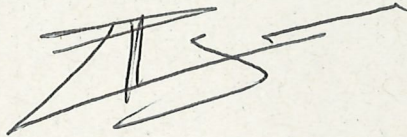
le maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité.

Quorum réuni 29 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Philippe PAUGAM.



Le Maire,
Hervé DEPOUEZ.

